

Actions environnementales nouvelles

Décomposées en plusieurs chapitres :

- protection des ressources naturelles,
- lutte contre le gaspillage énergétique,
- diminuer, recycler et valoriser les déchets,
- soutien à l'agriculture biologique,
- divers.

<u>Protection des ressources naturelles :</u>

- signature de la convention et de la charte "Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages", action menée en partenariat avec les associations Loiret Nature Environnement, la FREDON (Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles), l'Association Jardiniers de France et avec le soutien de la Région Centre (délibération du 9 octobre 2008).
- en parallèle mise en place d'actions de biodiversité (proche de l'école Primaire Porte Madeleine):
 - o étude qui consiste à faire un **inventaire faunistique et floristique** pendant plusieurs années sur une parcelle qui n'ait plus entretenue et "laisser en friche" en le comparant à celui d'une autre parcelle entretenue de manière traditionnelle. Etude faite par la Maison de Loire du Loiret avec signature de convention (délibération du 19 mai 2009).
 - o création d'une mare pédagogique avec l'association Loiret Nature Environnement dans le cadre du programme d'actions baptisé ValMares au titre du programme européen Leader en partenariat avec les Pays Fôret d'Orléans Val de Loire et Sologne Val Sud. La Maison de Loire et l'équipe pédagogique de l'Ecole Primaire Madeleine sont associées au projet.

Lutte contre le gaspillage énergétique :

- **réalisation d'un audit énergétique** en 2009 sur l'ensemble des bâtiments communaux en lien avec l'ADEME et avec le soutien de la Région Centre (1^{ère} et 2^{ème} phases). Fonction du résultat de l'étude, programmation sur plusieurs années des travaux pour réduire le gaspillage énergétique.
- **construction de sanitaires HQE** en bois et chauffage de l'eau chaude obtenu à l'aide de capteurs solaires dans l'enceinte du camping municipal (délibération du 9 octobre 2008).
- installation de lampadaires solaire sur un chemin dans l'enceinte du stade.
- réflexion sur les illuminations de Noël et le gaspillage énergétique.
- Participation à l'action "Jour de la Nuit" pour alerter sur les conséquences de la pollution lumineuse (éteindre symboliquement une partie de l'éclairage public le temps de la soirée ou de la nuit , tout en s'assurant du maintien de la sécurité et animations nocturnes avec la Maison de Loire du Loiret) (octobre 2010).
- Adhérent au **Réseau Energie'Villes** mis en place par la région Centre.

Diminuer, recycler et valoriser les déchets :

- mise en place de **l'action stop-pub** début juillet 2008 pour l'ensemble des habitants (auto-collant fournis par la mairie à placer sur les boîtes aux lettres).
- Pack écologique associatif: mise à disposition à titre gratuit auprès des associations de containers ambulants (verre, bouteille plastique, emballage, canette métallique, bouchon...) pour leur permettre de réaliser le tri sélectif lors de leurs grandes manifestations (2009).
- Signature de la convention avec l'association "Bouchons ça roule" pour la **collecte des bouchons** plastiques en faveur de personnes à mobilités réduites en associant le Conseil Municipal des Enfants (délibération du conseil municipal du 19 février 2009).
- Tri de l'ensemble des papiers et cartons produits par la collectivité. Convention avec l'association "Le Tremplin" (Association de réinsertion par l'emploi créée en 1985, spécialisée dans le traitement et le recyclage des biens de consommation usagés. Travaille en partenariat avec des sociétés agréées pour le traitement et le recyclage) (délibération du conseil municipal du 17 décembre 2009).
- **Tri de l'ensemble des déchets municipaux** produits par la collectivité (bois, ferraille, plastique, verre, déchets verts...) dans le but de les recycler (Appel d'offre lancé début janvier 2010).
- Achat d'un lombricomposteur, dans un but pédagogique, mis à disposition des écoles, du Centre de Loisirs sans hébergement, des manifestations diverses... (mars 2010).
- Vente de **composteur individuel** à tarif réduit { 320l (15€) et/ou 620l (25€) } aux habitants. Action en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Châteauneuf-sur-Loire (prise en charge financière de 60% par ce syndicat) (mars 2010).
- **Récupération du marc de café** produit par la société D8 qui sera valorisé dans les espaces verts communaux comme engrais et détourné ainsi de l'incinération.

Soutien à l'agriculture biologique :

- introduction progressive de produits issus de l'agriculture biologique lors des réceptions et vins d'honneur (consultation lancée en juillet 2008 auprès de plusieurs producteurs de vins et de sirops de la région Centre), (vins blancs, vins mousseux, cassis, café, thé, sucre...) ainsi que dans les colis de fin d'année aux aînés.
- Introduction à hauteur de 10 % (variante à 20 %) de produits biologiques dans les repas de la restauration collective scolaire.
- organisation d'un marché trimestriel entièrement biologique après un 1^{er} essai réussi le samedi 4 octobre 2008. A terme, souhait d'un marché mensuel. Devenu depuis 2011, bio et équitable.

Divers:

- introduction de **critères environnementaux** dans nos marchés publics (fournitures administratives, produits d'entretien...)
- **signature de la charte des maires pour l'environnement**, initiée par l'association des Maires de France (délibération du 12 juin 2008).
- **adhésion de la ville à l'association STAR 45**, association qui milite pour la réouverture de la liaison ferroviaire Orléans/Châteauneuf-sur-Loire (délibération du 4 septembre 2008).
- Participation à la "Semaine du Développement Durable" en 2010 et 2011.